

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 02316

Numéro SIREN : 453 686 008

Nom ou dénomination : 3BAIES.COM

Ce dépôt a été enregistré le 17/11/2023 sous le numéro de dépôt B2023/043148

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 3 BAIES.COM		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		ZI GRANGE EGLISE SUD 69590 SAINT-SYMPHORIEN SUR COISE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 5 3 6 8 6 0 0 8 0 0 0 6 2		Néant ☐		*	
				Exercice N clos le,		31/01/2023	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	117 113	AU	34 267	82 846
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF	2 544	BG		2 544
		Autres immobilisations financières*	BH	5 325	BI		5 325
TOTAL (II)		BJ	124 983	BK	34 267	90 716	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BP		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 718 908	BY		1 718 908
		Autres créances (3)	BZ	67 298	CA		67 298
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	2 211	CE		2 211
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	465 355	CG		465 355
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 293	CI		5 293
TOTAL (III)		CJ	2 259 067	CK		2 259 067	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 384 051	IA	34 267	2 349 783	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	2 544	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 3 BAIES.COM		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3..000.....)			DA	3 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	300	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	272 471	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	239 695	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	515 466	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	91 419	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	673 971	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	139 104	
	Dettes fiscales et sociales			DY	915 975	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	1 346	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	12 500	
TOTAL (IV)			EC	1 834 317		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 349 783		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 770 667
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 3 BAIES.COM										Néant ☐ *	
				Exercice N							
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA		FB		FC			
	Production vendue	{	biens *	FD		FE		FF			
			services *	FG	3 700 807	FH		FI	3 700 807		
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	3 700 807	FK		FL	3 700 807		
	Production stockée*							FM			
	Production immobilisée*							FN			
	Subventions d'exploitation							FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP	4 255		
	Autres produits (1) (11)							FQ	27		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	3 705 090		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS			
	Variation de stock (marchandises)*							FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	775 514		
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	63 024		
	Salaires et traitements*							FY	1 814 398		
	Charges sociales (10)							FZ	700 178		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements*					GA	17 736		
			- dotations aux provisions*					GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD			
	Autres charges (12)							GE	32		
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	3 370 884			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	334 206			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)							GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)							GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM			
	Différences positives de change							GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO			
	Total des produits financiers (V)							GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	17 831		
	Différences négatives de change							GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT			
	Total des charges financières (VI)							GU	17 831		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(17 831)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	316 374			

Désignation de l'entreprise SAS 3 BAIES.COM

Néant ☐ *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	4 166	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	4 166	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	45	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	229	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	274	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	3 892	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	80 572	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 709 257	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 469 562	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	239 695	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	13 905	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	15 000	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	4 255	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités, amendes fiscales et pénales	45			
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	229			
Produits des cessions d'éléments d'actif		4 166		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3 BAIES.COM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2023, dont le total est de 2 349 784 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 239 695 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2022 au 31/01/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 ans
- * Matériel de transport : 3 à 4 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,98 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 10 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

3 BAIES.COM
Société par actions simplifiée au capital de 3.000 euros
Siège social : SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE (69590) - Lieu-dit Le Colombier Zone
Industrielle Grange Eglise Sud
453.686.008 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES
DU 7 JUILLET 2023

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
PRESENTEE A L'ASSEMBLEE

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur la proposition du Président, et constatant que le bilan de l'exercice clos le 31 janvier 2023 fait apparaître un bénéfice de 239.695,09 euros, décide de l'affecter de la façon suivante :

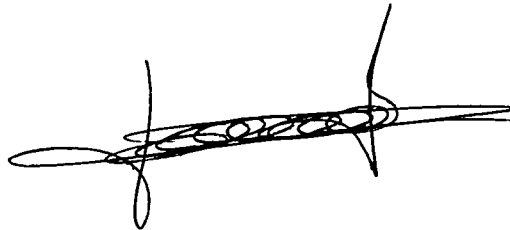
- | | |
|---|--------------|
| - une somme de 239.001,00 euros sera distribuée aux associés,
à titre de dividendes | 239.001,00 € |
| - le solde, soit la somme de 694,09 euros sera viré au compte
"Autres Réserves", dont le montant se trouvera ainsi porté de
272.471,40 à 273.165,49 euros | 694,09 € |

Le dividende net global mis en distribution sera ainsi de 239.001,00 euros, soit 796,67 euros pour chacune des 300 actions.

Ce dividende sera mis en distribution à compter de ce jour.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT





3BAIES.COM - SAS

Lieu-dit le Colombier
Zone industrielle Grange Eglise Sud
69590 SAINT SYMPHORIEN SUR COISE
SIREN 453 686 008

LYON DARDILLY
2 place du Paisy
BP 97
69573 Dardilly Cedex

Tél. 04 37 49 99 99
E-mail. firex@firex.fr

www.firex.fr

Assemblée générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31/01/2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels





3BAIES.COM - SAS

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/01/2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée générale de la société 3BAIES.COM,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **3BAIES.COM** relatifs à l'exercice clos le 31/01/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/02/2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Créances clients

La note « Créances » de l'annexe des comptes annuels présente les modalités de valorisation et de dépréciation de ces actifs. Dans le cadre de notre mission, nous nous sommes notamment assurés de la réalité et de la correcte évaluation du poste « clients et comptes rattachés » qui présente une valeur nette de 1 719 milliers d'euros dans les comptes clos au 31/01/2023.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Dardilly, le 29/06/2023

Le commissaire aux comptes
FIREX AUDIT

Frédéric LAMBERT



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2023	Net 31/01/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	117 114	34 268	82 846	9 883
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 544		2 544	7 754
Autres immobilisations financières	5 325		5 325	5 325
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	124 984	34 268	90 716	22 963
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 718 908		1 718 908	1 639 898
Autres créances	67 299		67 299	50 105
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	2 212		2 212	2 212
Disponibilités	465 355		465 355	181 074
Charges constatées d'avance (3)	5 293		5 293	9 606
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 259 068		2 259 068	1 882 895
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 384 051	34 268	2 349 784	1 905 858
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			2 544	7 754
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/01/2023	31/01/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 000	3 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	300	300
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	272 471	271 793
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	239 695	236 688
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	515 466	511 781
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	91 419	37 992
Emprunts et dettes financières diverses (3)	673 971	486 951
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	139 104	67 591
Dettes fiscales et sociales	915 976	800 411
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 347	1 130
Produits constatés d'avance	12 500	
TOTAL DETTES	1 834 317	1 394 076
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 349 784	1 905 858
(1) Dont à plus d'un an (a)	63 650	15 115
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 770 667	1 378 961
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	31/01/2023	31/01/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	3 700 807	3 754 212
Chiffre d'affaires net	3 700 807	3 754 212
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	4 256	11 844
Autres produits	28	22
Total I	3 705 090	3 766 078
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	775 515	763 110
Impôts, taxes et versements assimilés	63 025	46 149
Salaires et traitements	1 814 398	1 892 288
Charges sociales	700 178	732 960
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	17 736	3 046
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	33	549
Total II	3 370 884	3 438 101
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	334 206	327 977
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	17 831	6 424
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	17 831	6 424
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-17 831	-6 424
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	316 375	321 553

Compte de Résultat (suite)

	31/01/2023	31/01/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	4 167	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	4 167	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	45	135
Sur opérations en capital	229	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	274	135
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	3 892	-135
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	80 572	84 730
Total des produits (I+III+V+VII)	3 709 257	3 766 078
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 469 562	3 529 390
BENEFICE OU PERTE	239 695	236 688
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	13 906	4 364

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3 BAIES.COM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2023, dont le total est de 2 349 784 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 239 695 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2022 au 31/01/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 ans
- * Matériel de transport : 3 à 4 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,98 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 10 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 660			1 660
- Matériel de transport	13 320	83 109	885	95 544
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 090	7 820		19 910
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	27 070	90 929	885	117 114
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	13 080		5 210	7 870
Immobilisations financières	13 080		5 210	7 870
ACTIF IMMOBILISE	40 149	90 929	6 095	124 984

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		90 929		90 929
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		90 929		90 929
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		885	5 210	6 095
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		885	5 210	6 095

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 660			1 660
- Matériel de transport	12 883	15 546	656	27 773
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 644	2 190		4 835
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	17 187	17 736	656	34 268
ACTIF IMMOBILISE	17 187	17 736	656	34 268

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 799 370 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 544	2 544	
Autres	5 325		5 325
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 718 908	1 718 908	
Autres	67 299	67 299	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 293	5 293	
Total	1 799 370	1 794 045	5 325
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	5 210		

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	1 002 781
Fournisseurs avoir à recevoir	47 856
Total	1 050 637

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 000,00 euros décomposé en 300 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 834 317 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	91 419	27 769	63 650	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	139 104	139 104		
Dettes fiscales et sociales	915 976	915 976		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	675 318	675 318		
Produits constatés d'avance	12 500	12 500		
Total	1 834 317	1 770 667	63 650	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	81 900			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	28 626			
(**) Dont envers les associés	673 971			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	97 537
Intérêts courus sur emprunts	264
Associés intérêts courus	13 906
Provision congés à payer	114 992
Personnel charges à payer	4 000
Charges sur congés à payer	45 997
Org. sociaux à payer	1 600
Etat - charges à payer	10 129
Total	288 425

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Assurances	1 275		
Locations	2 795		
Charges locatives	342		
Flottes mobiles	881		
Total	5 293		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Ventes facturées	12 500		
Total	12 500		

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 16 580 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.